PRÉFET
DE LA CORRÈZE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

Demande de dérogation
Irrigation en période de restriction

Demande établie en application des articles 16.2 et 16.3 de l'arrêté cadre interdépartemental (ACI) délimitant les zones d'alerte et définissant les mesure de limitation ou de suspension des usages de l'eau du sous-bassin Dordogne du 27 juin 2023 et de l'arrêté préfectoral de restriction en vigueur

Nom du demandeur/Raison sociale :.....

Adresse :.....

demande une dérogation pour l'irrigation des cultures conformément aux articles 16.2 et 16.3 de l'ACI susvisé.

Nature des cultures concernées par la demande :.....

Références cadastrales : .....

Surface totale concernée : ..... ha

Volume demandé : ..... m^3 Débit demandé : ..... m^3/h

Justification de la demande :.....

.....

Type de prélèvement : cours d'eau ? réserve ? connectée ou pas ? Autre :.....

Mode d'irrigation : aspersion ? Micro aspersion ? Goutte à goutte ? Autre : .....

Décrire les mesures éventuelles pour limiter les impacts sur le cours d'eau : .....

.....

<u>Point de prélèvement concerné :</u> (voir votre notification délivrée par la DDT) :

N° de l'autorisation de pompage : ..... Bassin-versant /sous bassin : .....

Commune : ..... lieu-dit : ..... Références cadastrales : .....

<u>Index du compteur (obligatoire)</u>

En début de saison estivale 2023 : ..... m^3

Départ compteur référence dérogation (index qui sera utilisé pour le décompte du volume demandé) :

..... m^3

Date et signature :

A envoyer par courriel à : dominique.pessoz@correze.chambagri.fr
avec copie à : romain.salles@correze.chambagri.fr ; etiage-DDT19@correze.gouv.fr

Service environnement, police de l'eau et risques
Cité administrative Jean Montalat – Place Martial Brigouleix
BP314 – 19011 TULLE CEDEX
www.correze.gouv.fr